



UpFR des sports

31 chemin de l'Épitaphe 25000 Besançon cedex

http://u-sports.univ-fcomte.fr

site universitaire

Besançon

scolarité

tél. 03 81 66 67 92 / 66 79 scolarite-licence-apas@univ-fcomte.fr

contact pédagogique

licence-apas@univ-fcomte.fr

formation initiale et continue

INFORMATIONS

Maison des étudiants 36A avenue de l'Observatoire 25030 Besançon cedex

Formation initiale

Pôle info-orientation tél. 03 81 66 50 65 poleinfo@univ-fcomte.fr

Formation continue

reprise d'études, VAE et contrat de pro tél. 03 81 66 61 21 form-cont@univ-fcomte.fr

Stage emploi

tél. 03 81 66 66 99 stage-emploi@univ-fcomte.fr UNIVERSITÉ DE

Activités physiques adaptées et santé

icence

SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS **PHYSIQUES** ET SPORTIVES

UpFR des sports http://u-sports.univ-fcomte.fr www.univ-fcomte.fr





Licence

Activités physiques adaptées et santé

Objectifs

- La pratique APA vise à améliorer l'état de santé, l'autonomie, la qualité de vie, la participation sociale des usagers et indirectement permet de limiter les coûts de santé.
- La Licence APAS a pour objectifs de former des intervenants spécialisés en activité physique adaptée, auprès de publics différents (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées en situation de handicap).

Compétences

- Connaissance des différents types de handicap, des institutions et structures assurant leur prise en charge et leur pratique sportive en général.
- Acquisition des compétences
- intervention « adaptée » et analyse en APA,
- organisation-gestion de la vie physique dans un établissement spécialisé, en complémentarité avec l'équipe institutionnelle et plus particulièrement avec d'autres thérapeutes.

Public concerné

- L 1 : Bac, DAEU.
- L 2: L1 Sciences du sport. Sur dossier: titulaire DUT Carrières sociales, Brevet d'État spécifique pour les personnes handicapées, kinésithérapeute, éducateur sportif ou technique d'IME, IMP ou IMPRO, orthophoniste, psychomotricien, éducateur sportif.
- L3 : L2 mention Activités physiques adaptées et santé. Sur dossier : même public que L2. ■ Formation continue : reprise d'études ou validation des acquis de l'expérience (VAE).

Poursuite d'études

- Master Éduquer par les activités physiques sportives et artistiques.
- Master Activités physiques adaptées et santé.
- Master Développement commercial et territorial du sport loisirs.
- Master Psychologie sociale et sciences du sport et des loisirs.
- Diplôme universitaire en APA Nutrition et cancer.
- Concours de l'enseignement, avec poursuite d'études.

Métiers

- Intervenant en APA auprès d'un public différent : personnes handicapées mentales, handicapées moteurs définitifs, accidentels et temporaires, personnes déficientes sensorielles, organiques.
- Gestionnaire de la vie physique d'un secteur donné, d'une association, dans toutes les dimensions de l'activité physique (curative, éducative) et sous formes diverses (loisirs, compétitive, santé).

Stage

- 1er semestre de spécialisation (L2 APAS), stage (2,5 jours) véritable temps de sensibilisation pour comprendre : le fonctionnement d'une structure et la place des APAS en son sein, la nécessité d'un travail d'équipe à destination d'un public, et une meilleure appréhension de ce dernier.
- rapport de stage, support d'évaluation.
- dernier semestre (L3 APAS), stage à temps plein d'intervention auprès du public.
- réalisation d'un mémoire de fin de cycle, support d'évaluation.

Programme

- 15 unités d'enseignement (UE) réparties sur 3 semestres (270 h chacun).
- 1er tiers : approche théorique des différents types de déficiences, mobilisant les connaissances en sciences de la vie et de la santé, en sciences humaines et sociales ainsi qu'en sciences de l'intervention.
- 2° tiers: enjeux liés à l'intervention en milieu spécialisé ancrage autour de l'adaptation des activités physiques et sportives (APS); utilisation d'outils spécifiques, méthodologie de projet, pratique des APS.
- 3° tiers: politiques de santé et d'organisation du sport en France, langues, statistiques et projet professionnel, stages en situation (5 à 6 semaines, aux 1° et 3° semestres.